



Qu'est ce que l'AS ?

publié le 06/09/2019

L'AS est une association sportive qui fonctionne à l'intérieur du collège et qui est gérée par les professeurs d'EPS du collège.

En inscrivant votre enfant à l'AS, cela lui permet de faire du sport en plus dans la semaine, découvrir de nouvelles activités, se faire de nouveaux copains, rencontrer les autres établissements du bassin niortais en compétition...

L'inscription à l'AS coute 25 euros à l'année. Avec cette inscription, votre enfant peut venir aussi bien sur des créneaux du midi (12h30 - 13h30, après avoir mangé prio à 12h) pour faire de la gym, que le mercredi après midi sur les activités proposées par le collège et le district.

Toutes les informations sont communiquées aux élèves sur le tableau de l'AS sous le préau et sur le site du collège. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Pendant tout le mois de septembre, les élèves peuvent venir tester les activités avant de s'engager pour l'année.

Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription jointe pour que votre enfant nous la rapporte avec le règlement.

Le premier entrainement aura lieu Mercredi 11 Septembre de 13h à 15h au collège.

Document joint

 [fiche_inscription_as_2019_2020](#) (PDF de 380 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.